**N° 7264**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2017-2018

**Projet de loi**

**autorisant le Gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment sol destinés à l’observation de la Terre**

**RESUME**

Le présent projet de loi vise à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment sol, destiné à l’observation de la Terre et permettant au Gouvernement de satisfaire ses besoins et ses obligations en matière de défense.

Le projet de loi autorise un engagement financier de l’État luxembourgeois d’un montant total ne pouvant pas dépasser 170 millions d’euros sur une période de quatorze ans, frais de gestion opérationnelle et marge incluses. Il est cependant précisé que les dépenses occasionnées par la présente loi s’entendent hors TVA. Les coûts du futur contrat d’acquisition du système d’observation de la Terre, ainsi que leurs coûts de gestion, s’échelonneront sur dix années entre 2018 et 2028. Les dépenses sont à charge du Fonds d’équipement militaire.